

Prêt hypothécaire HYPOFLEX

Hypothèque combinant sécurité et flexibilité

Hypoflex est une option de votre hypothèque BCN. En cas de vente de votre bien à un tiers avant l'échéance du contrat, vous pourrez rembourser votre taux fixe sans devoir payer une pénalité qui pourrait s'avérer relativement coûteuse.

Les futurs acquéreurs d'un bien immobilier s'interrogent souvent sur la durée idéale d'un contrat hypothécaire. En particulier, un contrat d'une durée de 10 ans est-il opportun? Car comment savoir aujourd'hui quelle sera, dans dix ans, votre situation professionnelle ou familiale?

Pour pallier à ces doutes, la BCN vous permet d'ajouter l'option Hypoflex à votre emprunt hypothécaire à 10 ans. Ainsi, dans l'éventualité d'une revente de votre bien pendant la durée du contrat, vous avez la possibilité de rembourser votre dette sans pénalité, moyennant une franchise de CHF 1'000.-.

Descriptif du produit

- Option réservée aux particuliers pour le financement de leur **résidence principale**.
- Cumulable uniquement avec une **hypothèque à taux fixe d'une durée de 10 ans**.
- Majoration du taux hypothécaire de 0,10%.
- **Franchise unique** de CHF 1'000.- en cas d'exercice de l'option (frais de dossier usuels en sus).
- L'option prend fin à l'échéance du taux fixe ou en cas de remboursement intégral du prêt hypothécaire.
- L'option ne peut pas être exercée dans le cadre d'une vente aux enchères (vente forcée).

Exemples d'économies grâce à Hypoflex

Situation pour un financement de CHF 500'000.- à 1.26% (taux fixe à 10 ans au 03.01.2020).

Résiliation	Après 3 ans de contrat	Après 6 ans de contrat	Après 8 ans de contrat
Pénalité sans Hypoflex	CHF 57'400.-	CHF 35'400.-	CHF 18'200.-
Franchise Hypoflex	CHF 1'000.-	CHF 1'000.-	CHF 1'000.-
Majoration du taux	CHF 1'500.-	CHF 3'000.-	CHF 4'000.-
Economies réalisées	CHF 54'900.-	CHF 31'400.-	CHF 13'200.-

Ces résultats tiennent compte du taux de refinancement de la banque au moment de la rupture du contrat; à cet égard, il ne vous est pas possible de la calculer vous-même.

Vos avantages

- Sécurité pour les contrats hypothécaires avec taux à long terme.
- Exonération des pénalités de remboursement anticipé, souvent coûteuses.
- Prime annuelle incluse dans le taux